

Compte rendu de l'Assemblée générale AGRAF du 4 décembre 2017

Les 3 déclarations liminaires soulignent le tour de vis dont sont victimes les administrations et la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires qui ne cesse de s'aggraver.

La présentation du budget prévisionnel pour 2018 amène les remarques suivantes :

On constate une baisse du nombre de repas servis qui prolonge la tendance de 2017 mais qui tient compte :

- des vacances de Noël 2017 qui se prolongent sur le début de l'année 2018,
- des ponts du mois de mai, des ponts dit « naturels » occasionnant plus de jours de fermeture en 2018.
- de la fermeture programmée des restaurants Atlantique et Malakoff en mars 2018, même si le restaurant « White » doit ouvrir le 14 mars, cela aboutira globalement à une baisse de fréquentation.

Saint Sulpice devrait fermer en juillet prochain pour travaux, la fermeture peut durer un voire deux mois, pas de visibilité pour l'instant, les réunions doivent se tenir d'ici la fin décembre.

Ces chiffres sont à nuancer selon les restaurants : la fréquentation augmente à Bercy mais baisse sur certains restaurants où les conventions ont été remises en cause (Banque par exemple).

Le nombre de repas budgétés en 2018 est de 2 060 047 (contre 2 246 166 en 2017).

Le niveau de la subvention ministérielle est maintenu au même niveau que lors de l'exercice précédent, c'est une subvention d'équilibre, l'administration s'est engagée à préserver les moyens de l'AGRAF nous dit on, c'est acté mais pas écrit.

L'exercice serait déficitaire du fait du loyer de l'immeuble Valmy (double loyer sur la fin de l'année), cette perte devrait être compensée pour l'exercice à venir.

Par contre le loyer moins élevé du nouveau siège à Vincennes permettra de réduire les charges.

Le trésorier nous dit que ce budget a un équilibre fragile et ne génère pas de bénéfice. Il ne manquerait plus que cela, souligne la CGT, ce n'est pas sa vocation !

Les syndicats se félicitent de la nouvelle grille tarifaire avec les 2 tarifs pour les retraités

Par contre le prix du repas va augmenter de 1 % pour compenser le coût des denrées (certains produits ont augmenté en 2017)

Lors du vote du budget, les OS s'abstiennent.

Autre nouveauté : en 2018, il ne sera plus possible de payer par chèque pour recharger sa carte. Ces paiements ne représentent plus que 5 % des modes de règlement. Un flyer sera remis aux usagers qui payent encore par chèque lors de leur passage en caisse.

L'information est toujours à améliorer, le but étant toujours de fidéliser les usagers des restaurants afin d'éviter que la fréquentation ne baisse. Mais la CGT déplore qu'il n'y ait toujours pas de responsable de communication recruté à ce jour.

NB : Un groupe de travail est prévu en février 2018 pour exploiter les résultats de l'enquête de satisfaction.

Questions diverses :

- Les personnels peuvent être déplacés contre leur gré, y compris les chefs de cuisine, ce qui a été fait récemment à grande échelle, « cela crée une dynamique positive » selon la DRH et la clause de mobilité est prévue dans leurs contrats de travail. Cela génère des promotions demande t'on? Non pas vraiment et il n'y a pas non plus de prime de mobilité ... Bref ce n'est pas très bien ressenti par les personnels.
- Les travaux de rénovation de Reuilly sont repoussés en 2019.
- La question de la nourriture bio est reposée car l'offre de produits ne dépasse pas 6 % c'est peu mais l'offre n'est pas assez étouffée nous dit on ; cependant il est envisagé que certains produits achetés en grande quantité soient exclusivement choisis en bio, par exemple la semoule.

les représentantes CGT : Fabienne Janneau, et Corinne Greze-Daviet